

La réparation du préjudice résultant des accidents médicaux

Vendredi 7 et Samedi 8 juillet, 2017



RABAT – MAROC

Séminaire organisé conjointement par l'UIA, l'Association des Barreaux du Maroc
et le Barreau de Rabat



UIA • T +33 1 44 88 55 66 • F +33 1 44 88 55 77
uiacentre@uianet.org • www.uianet.org

INTRODUCTION

L'évolution des techniques scientifiques, le souci de sécurité, la médiatisation de certaines affaires en matière de santé publique ont eu pour corollaire une exigence accrue de protection et d'indemnisation. La responsabilité des professionnels de santé s'est trouvée de plus en plus susceptible d'être mise en jeu en raison des manquements à la science médicale, aux devoirs d'information, aux obligations particulières de sécurité notamment en matière de produits de santé. Le droit de la responsabilité médicale dans ses aspects à la fois civils, pénaux, administratifs et disciplinaires a ainsi montré une évolution législative et jurisprudentielle importante durant la dernière décennie qui mérite que lui soient consacrées ces deux journées d'étude.

Jeudi 6 juillet 2017

19:30 – 20:30 **COCKTAIL DE BIENVENUE**
Hôtel Golden Tulip Farah Rabat
Place Sidi Makhoulouf, Hassan
10000 Rabat – Maroc

Vendredi 7 juillet 2017

08:30 – 09:00 **INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**
Complexe Culturel Social et Sportif de l'Ordre des Avocats de Rabat
Bd. Mohamed Belahcen Ouazzani Souissi - Rabat

09:00 – 10:00 **ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE**
El Mostafa SAYAH, Bâtonnier du Barreau de Rabat
Mohamed OUJAR, Ministre de la Justice et des Libertés, Rabat
Houcine LOUARDI, Ministre de la Santé, Rabat
Driss CHATER, Président d'Honneur de l'UIA, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc
Mohamed AKDIME, Président de l'Association des Barreaux du Maroc, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rabat
Saida EL IRAKI, Présidente du Comité National Marocain de l'UIA,
Jean-Jacques UETTWILLER, Coordinateur de séminaire, Président sortant de l'UIA, UGGC Avocats, Paris, France

10:00 – 10:30 **PAUSE CAFÉ**

10:30 – 11:30 **Positon du problème et évolution comparée des droits nationaux (La notion d'accident médical et de réparation du préjudice)**
Modérateur : Mohamed AKDIME, Président de l'Association des Barreaux du Maroc, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Rabat
Orateurs :
Sylvie WELSCH, Auteur de l'ouvrage sur la responsabilité médicale, UGGC Avocats, Paris, France

	<p>Ahmed DRIOUECH, Professeur de Droit à la Faculté de Droit Université Mohamed 5, Rabat</p> <p>Omar BOUKHEDA, Avocat au Barreau de Rabat, Maroc</p> <p>Mohammed TAJER, Avocat, Docteur en Droit, Ancien Doyen de la Faculté de Droit à Boumerdès, Algérie</p>
11:30 – 12:30	<p>Les évolutions en cours au Maroc : projet de loi</p> <p>Modérateur : Mohammed SEDDIQI, Ancien Bâtonnier du Barreau de Rabat</p> <p>Orateurs :</p> <p>Brahim GUERNAOUI, Magistrat au Ministère de la Justice</p> <p>Saad AGOUMI, Président Fondateur d'honneur du Collège Syndical National des Médecins Spécialistes Privés</p> <p>Hassan KETTANI, Directeur Adjoint-Partenariats de l'UIA, Cabinet Kettani, Casablanca, Maroc</p>
13:00 – 14:30	<p>DÉJEUNER</p> <p>Complexe Culturel Social et Sportif de l'Ordre des Avocats de Rabat Bd. Mohamed Belahcen Ouazzani Souissi - Rabat</p>
14:30 – 15:30	<p>Procédure amiable ou judiciaire ?</p> <p>Modérateur : Mediateur du Royaume Abdelaziz BENZAKOUR, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc, Ancien Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca</p> <p>Orateurs :</p> <p>Olivier SAUMON, Président du Comité National Français de l'UIA, Cabinet Vatie & Associés, Paris, France</p> <p>Sylvie WELSCH, Auteur de l'ouvrage sur la responsabilité médicale, UGGC Avocats, Paris, France</p> <p>Mohamed EL KASRI, Magistrat, Directeur de l'Agence Judiciaire du Royaume, Rabat, Maroc</p> <p>Tarik ZOUHAIR, Docteur en Droit, Avocat au Barreau de Casablanca,</p>
15:30 – 16:30	<p>Les conséquences de la dérégulation des établissements de soin</p> <p>Modérateur : Mohamed HISSI, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Casablanca,</p> <p>Orateurs :</p> <p>Docteur Hamza GUEDIRA, Président de l'Ordre des Pharmaciens, Rabat, Maroc</p> <p>Docteur Hassan AL MAAOUNI, Président de l'Ordre National des Médecins</p>

	Docteur Faouzi BEN ABDENEBI , Président du Conseil de l'Ordre des Médecins, Région du Grand Casablanca
16:30 – 17:30	<p>Assurance privée ou assurance publique ou solidarité ? Modérateur : Abderrahim ELJAMAI, Ancien Bâtonnier du Barreau de Kénitra, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc</p> <p>Orateurs : Larbi EL RHERMOUL, Avocat au Barreau de Rabat Hassan BOUBRIK, Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale (ACAPS) Abdelaziz AL ALAOUI, Président du Conseil d'Administration de la Caisse Mutualiste Inter Professionnelle Marocaine, Vice-Président de l'Association Internationale de la Mutualité</p>
17:30 – 18:00	PAUSE CAFÉ
18:00 – 19:00	<p>La détermination du préjudice Modérateur : Mohamed MOUSTAPHA RAISSOUNI, Ancien Bâtonnier du Barreau de Tanger, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc</p> <p>Orateurs : Sylvie WELSCH, Auteur de l'ouvrage sur la responsabilité médicale, UGGC Avocats, Paris, France Bahae Eddine ZEBBAGH, Directeur de l'Agence Judiciaire du Royaume, Maroc Ismail BENAÏSSI, Docteur en Droit, Cabinet de Me Benaïssi, Avocat au Barreau de Paris, France</p>
21:00	DÎNER DE GALA

Samedi 8 juillet 2017

08:30 – 09:00	<p>INSCRIPTION DES PARTICIPANTS Complexe Culturel Social et Sportif de l'Ordre des Avocats de Rabat Bd. Mohamed Belahcen Ouazzani Souissi - Rabat</p>
09:00 – 10:00	<p>L'appréciation du montant de la réparation Modérateur : Othmane NOURAOUI, Ancien Bâtonnier du Barreau d'Agadir, Maroc</p> <p>Orateurs : Saad TAOUJNI, Consultant Santé et Protection Sociale en Afrique Mohamed EL HAJJOUJI, Avocat au Barreau de Kénitra,</p>

Etienne LESAGE, Lesage Avocats, Barreau de Paris, Paris, France
Brahim GUERNAOUI, Magistrat au Ministère de la Justice,
Olivier SAUMON, Président du Comité National Français de l'UIA,
Cabinet Vatie & Associés, Paris, France

10:00 – 10:30 PAUSE CAFÉ

10:30 – 12:30 **Table ronde « Quelles sont les évolutions prévisibles ? »**
Modérateurs : **Jean-Jacques UETTWILLER**, Coordinateur de séminaire, Président sortant de l'UIA, UGGC Avocats, Paris, France

Orateurs :
Moulay Said AFIF, Président du Collège Syndical National des Médecins Spécialistes Privés,
Olivier SAUMON, Président du Comité National Français de l'UIA, Cabinet Vatie & Associés, Paris, France
Brahim GUERNAOUI, Magistrat au Ministère de la Justice,
Sylvie WELSCH, Auteur de l'ouvrage sur la responsabilité médicale, UGGC Avocats, Paris, France
Driss CHATER, Président d'Honneur de l'UIA, Ancien Président de l'Association des Barreaux du Maroc
Saad AGOUMI, Président Fondateur d'Honneur du Collège Syndical National des Médecins Spécialistes Privés Maroc
Hassan KETTANI, Directeur Adjoint-Partenariats de l'UIA, Cabinet Kettani, Casablanca, Maroc

En présence de tous les Bâtonniers en exercice :
Maître Bâtonnier El Mostafa SAYAH - Ordre des Avocats de Rabat
Maître Bâtonnier Mohamed HISSI - Ordre des Avocats de Casablanca
Maître Bâtonnier Mohamed BOUMLIK - Ordre des Avocats de Fès
Maître Bâtonnier Abdellatif HTITICH - Ordre des Avocats de Marrakech
Maître Bâtonnier Abdelwahad ELANSSARI - Ordre des Avocats de Meknes
Maître Bâtonnier Ahmed AL TAHIRI - Ordre des Avocats de Tanger
Maître Bâtonnier Mohamed Amine BIZOULAL - Ordre des Avocats d'Agadir et Lâayoune
Maître Bâtonnier Abdelhafid BOUCHANTOUF - Ordre des Avocats d'Oujda
Maître Bâtonnier Abdelkader ALBENYAHYATI - Ordre des Avocats de Nador
Maître Bâtonnier Idris ZOUHIR - Ordre des Avocats de Kénitra

Maïte Bâtonnier Nouredine MOUSSAOUI - Ordre des Avocats de Tetouan
Maïte Bâtonnier Abderahim ASSOULI - Ordre des Avocats de Safi
Maïte Bâtonnier Nassib BEN HADDOU - Ordre des Avocats de Beni Mellal
Maïte Bâtonnier Abdelkbir MOGUAR - Ordre des Avocats d'El Jadida
Maïte Bâtonnier Redouane MEFTAH - Ordre des Avocats de Settat
Maïte Bâtonnier Hamid ABDELADIM - Ordre des Avocats de Khouribga
Maïte Bâtonnier Abdelaziz BELLA - Ordre des Avocats de Taza
Maïte Majed Mohamed KAROUB, Président du Centre de Formation du Droit Saoudien

13:00 –14:00

DÉJEUNER

14:00

EXCURSION OPTIONNELLE

COMITÉ ORGANISATEUR

Chafiq DOUBLALI

Membre du Barreau Rabat
 Membre du Syndicat Pénal International, Trésorier Adjoint de la Fédération des Syndicats de la Méditerranée
 T +212 (537) 70 10 99
 doublaliavocat@hotmail.fr

Abdeljalil Thami OUAZZANI

Membre du Barreau de Rabat

 T +212 (537) 77 88 72
 F +212 (537) 77 88 73
 mtr.abdeljalilou@gmail.com
 brxouawwani@outlook.com

Mohamed Taoufik KABBAB

Membre du Barreau de Rabat
 Secrétaire du Barreau

 T +212 (537) 73 03 60
 F +212 (537) 72 66 07
 tfkabbab2014@gmail.com

Jean-Jacques UETTWILLER

Président Sortant de l'UIA
 UGGC Avocats
 Paris - France

 T +33 1 56 69 70 00
 F +33 1 56 69 70 71
 jju@uggc.com

Hassan KETTANI

Co-Directeur
 Partenariat de l'UIA
 Cabinet Kettani
 Casablanca - Maroc
 T +212 (522) 26 30 17
 F +212 (522) 20 70 09
 hkettani@gmail.com

Mohamed IMZIL

Conseiller du Président de l'UIA
 Cabinet de Me IMZIL
 Casablanca - Maroc
 T +212 (522) 22 06 25 / 31 47
 F +212 (522) 20 82 07
 cabinetimzil@gmail.com

Saida EL IRAKI

Présidente du comité National Marocain de l'UIA
 Cabinet El Iraki & Associes
 Casablanca – Maroc
 T +212 (522) 49 19 56
 F + 212 (522) 22 00 42
 maitresaidaeliraki@hotmail.fr

Abdelilah Filili HASSOUN

Avocat au Barreau de Casablanca - Maroc

 T +212 (522) 27 19 14
 F +212 (522) 49 24 36
 cabinetfilali.abdelilah@gmail.com

La réparation du préjudice résultant des accidents médicaux

Vendredi 7 et samedi 8 juillet 2017

RABAT – MAROC

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Inscrivez-vous en ligne www.uianet.org

Ou compléter et renvoyer ce formulaire par email, fax, ou poste à :

UNION INTERNATIONALE DES AVOCATS

25 rue du Jour, 75001 Paris, FRANCE

Tél: +33 1 44 88 55 66 / Fax: +33 1 44 88 55 77 / Email: uiacentre@uianet.org



Inscrivez-vous en ligne!

MEMBRE INDIVIDUEL UIA

Merci de préciser votre numéro de membre (numéro indiqué sur votre carte de membre ou sur votre appel à cotisation) :

MI _____

Nom :

Prénom :

Cabinet :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays:

Tél. : Fax :

Email:

Date de naissance :

N° TVA intracommunautaire :

Demandes spécifiques (régimes alimentaires spéciaux, allergies, handicaps, etc.):

A. FRAIS D'INSCRIPTION AU SÉMINAIRE

	Membre UIA	Non Membres
Inscription standard	350 €	400 €
Jeune avocat (<35) *	300 €	350 €
Avocat du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) **	100 €	

*Merci de joindre un justificatif d'âge à votre formulaire d'inscription afin de bénéficier du tarif Jeune Avocat.

** Les inscriptions des avocats du Maghreb se font directement auprès du Barreau de Rabat

B. ACTIVITÉS SOCIALES DU SÉMINAIRE

Merci d'indiquer ci-après les activités sociales **incluses dans les frais d'inscription** auxquelles vous souhaitez participer :

- Cocktail de bienvenue – Jeudi 6 juillet 2017
- Déjeuner – Vendredi 7 juillet 2017
- Déjeuner – Samedi 8 juillet 2017

C. ACTIVITÉS OPTIONNELLES

(non-incluses dans les frais d'inscription)

- Dîner optionnel – Vendredi 7 juillet 2017
- Excursion – Samedi 8 juillet 2017

prix à confirmer

prix à confirmer

D. TOTAL

TOTAL (A) – Frais d'inscription €

D. CONDITIONS GÉNÉRALES ET CONDITIONS D'ANNULATION

Le/la Soussigné(e) confirme avoir pris connaissance et accepté les **conditions d'annulation** ainsi que les **conditions générales** figurant sur la page 6 du programme d'inscription. L'inscription ne sera prise en compte qu'après réception du paiement.

Le participant est conscient que son image et/ou sa voix pourront être captés, enregistrés ou filmés pendant toute la durée de la formation et concède à l'UIA, en signant ce formulaire d'inscription, le droit d'exploiter, de reproduire et de diffuser les images et enregistrements par tous moyens connus ou inconnus et sur tous types de supports, pour une durée illimitée et ce, à titre totalement gracieux.

E. MÉTHODES DE PAIEMENT

Par chèque bancaire en € à l'ordre de l'UIA, adressé à : UIA - 25, rue du Jour - 75001 Paris - France

Par virement bancaire en €, sans frais pour le bénéficiaire, en faveur de l'Union Internationale des Avocats, avec la référence "**Séminaire Marrakech 2017**", à la banque et sur le compte :

Société Générale – Paris Elysées Entreprise
91, avenue des Champs Elysées – 75008 Paris - France
BIC / SWIFT : SOGEFRPP
IBAN: FR76 3000 3033 9200 0503 4165 164

Par carte bancaire : Visa Mastercard

N° de carte : _____

Date d'expiration : __ / __

Cryptogramme : ___

Titulaire de la carte :

J'autorise l'Union Internationale des Avocats à débiter la carte bancaire susmentionnée d'un montant de : €

Date:/...../..... Signature: